

Systeme alimentaire durable - mise en place d'un cadre europeen

Les champs marques d'un * sont obligatoires.

Introduction

Contexte

Dans le cadre du "Green Deal europeen", la Commission europeenne a adopte une strategie globale "de la ferme a la fourchette"[1], qui reconnaıt les liens inextricables entre des personnes en bonne sante, des societes en bonne sante et une planete en bonne sante et qui vise a relever de maniere exhaustive les defis suivants : defis de durabilite alimentaire durables.

Au cours des dernieres decennies, l'UE a ete largement epargnee par les crises menacant la securite alimentaire. Toutefois, l'invasion russe en Ukraine et la pandémie de Covid-19 montrent que notre systeme alimentaire peut etre expose a de tels risques. Les menaces auxquelles le monde est confronte sont graves et imminentes, mais il en va de meme pour les defis du climat et de la biodiversite qui sont la pour rester.

La durabilite est fondamentale pour assurer la securite alimentaire a long terme. Sans une transition telle que celle definie dans la strategie "de la ferme a la table", la securite alimentaire sera gravement menacee a long terme, avec des repercussions irreversibles a l'echelle mondiale. Les ressources naturelles, telles que la terre, les sols sains, l'eau et la biodiversite, sont des elements cles de la production alimentaire, et leur rarification dans de nombreuses regions du monde a des repercussions sur la securite alimentaire. le site monde rend il est imperatif de utiliser et gerer les de maniere durable.

Pour favoriser le passage a un systeme alimentaire durable, la strategie "de la ferme a la table" a lance de nombreuses actions, qui devraient contribuer a la reduction des emissions de gaz a effet de serre, a la preservation de la biodiversite et des moyens de subsistance ruraux, a la reduction de l'utilisation des pesticides et des risques et des pressions sur la qualite de l'eau, des sols et de l'air, ainsi qu'a l'amelioration de l'information des consommateurs et du bien-etre des animaux, tout en renforçant la competitivite de l'ensemble du secteur alimentaire et en preservant la securite alimentaire.

La stratégie reconnaît que ces actions individuelles et sectorielles ne peuvent, ni seules, ni en combinaison les unes avec les autres, assurer pleinement la cohérence des politiques aux niveaux européen et national, intégrer la durabilité dans toutes les politiques liées à l'alimentation et renforcer la résilience des systèmes alimentaires. C'est pourquoi la stratégie "de la ferme à la fourchette" a annoncé une initiative en faveur d'une loi-cadre horizontale, afin d'accélérer et de faciliter la transition vers la durabilité et de faire en sorte que

les aliments mis sur le marché de l'UE deviennent de plus en plus durables. Cette intervention au niveau de l'UE vise à établir de nouvelles bases pour les futures politiques alimentaires en introduisant des objectifs et des principes de durabilité basés sur une approche intégrée du système alimentaire. Cette initiative comprendra également, entre autres, des dispositions relatives à un cadre d'étiquetage des aliments durables afin de donner aux consommateurs les moyens de faire des choix alimentaires durables, et elle explorera de nouveaux systèmes de gouvernance pour une participation plus active des citoyens et des parties prenantes à tous les niveaux.

[L'analyse d'impact initiale sur l'initiative pour un système alimentaire européen durable](#), publiée par la Commission en 2021, fournit de plus amples informations.

L'objectif de cette consultation publique est de recueillir les opinions et les preuves du public et des parties prenantes concernées sur les questions clés que l'initiative vise à aborder, et sur les principaux éléments qui peuvent être utilisés dans la formulation des options politiques pour répondre à ces questions. Dans le même temps, il convient de noter que ce questionnaire n'est pas exhaustif dans sa portée. La conception de la politique dans l'initiative pour un cadre pour un système alimentaire durable de l'UE s'appuiera sur d'autres processus qui sont en cours en relation avec des aspects spécifiques, comme par exemple celui sur les [importations de produits agricoles et alimentaires - application des règles sanitaires et environnementales de l'UE](#).

[normes \(rapport\)](#) [2], ou d'autres initiatives mentionnées sur le site [sur F2F site web](#).

En outre, des consultations plus ciblées sont également prévues au cours de cette année pour des projets spécifiques. [stakeholder](#) [catégories](#)

Qui doit remplir le questionnaire et comment le remplir ?

Le questionnaire destiné aux citoyens est accessible dans toutes les langues officielles de l'UE. Comme il peut y avoir des retards dans la traduction des réponses soumises dans certaines langues, les contributions en anglais sont les bienvenues, car elles permettront de traiter l'enquête plus rapidement.

Vous pouvez faire une pause à tout moment et continuer plus tard. Une fois que vous aurez soumis vos réponses, vous pourrez télécharger une copie de votre questionnaire complété. Les questions marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires. Les personnes intéressées ont la possibilité de développer leurs réponses. [in a more](#)
[manner](#).

Veillez noter que dans ce questionnaire, nous n'avons pas l'intention d'obtenir des données relatives à des personnes identifiables. Par conséquent, si vous décrivez une expérience ou

une situation particulière, veuillez le faire d'une manière qui ne permette pas d'établir un lien avec un individu particulier, que ce soit vous ou quelqu'un d'autre.

Les contributions reçues seront publiées sur l'Internet. Il est important que vous lisiez la déclaration de confidentialité spécifique jointe à cette consultation pour obtenir des informations sur la manière dont vos données personnelles sont traitées. et c o n t r i b u t i o n s personnelles seront seront dé a l t avec .

[1] Stratégie de la ferme à la fourchette (europa.eu)

[2] Le rapport, attendu pour juin 2022, évaluera le bien-fondé et la faisabilité juridique de l'application des normes sanitaires et environnementales (y compris le bien-être animal) de l'UE aux produits agroalimentaires importés, et identifiera les initiatives concrètes pour assurer une meilleure cohérence dans leur application, conformément aux règles de l'OMC. Le rapport ne proposera toutefois pas de nouvelles initiatives.

Glossaire/explication des termes utilisés dans l'enquête

Le présent questionnaire fait référence de manière répétée à un certain nombre de concepts, pour lesquels il est utile de donner d'emblée des explications indicatives (c'est-à-dire des définitions de travail aux fins de la présente enquête qualitative) :

Système alimentaire : le système alimentaire est compris comme incluant tous les acteurs, ressources au sens large et activités pertinents pour la production et la consommation d'aliments et de boissons et leurs déchets associés, ainsi que leur impact sur l'économie, l'environnement et la société (y compris la santé)[1]. Elle prend en compte les processus, les infrastructures et les interactions

inv olvés in feeding a population .

Les acteurs du système alimentaire constituent donc une catégorie très large, mais pour des raisons pratiques (y compris dans le cadre de ce questionnaire), nous considérons que les plus pertinents sont les opérateurs du secteur alimentaire/de l'alimentation animale, y compris les producteurs primaires de denrées alimentaires/d'aliments pour animaux, les fabricants, les détaillants, les distributeurs ainsi que les fournisseurs d'intrants, les négociants, les consommateurs, les acteurs financiers, les négociants internationaux, les conseillers et les utilisateurs professionnels.

Dans ce questionnaire, le concept d'environnement alimentaire doit être compris comme incluant des dimensions physiques et numériques. L'environnement alimentaire physique peut être défini comme les contextes physiques, économiques, politiques et socioculturels dans lesquels les personnes s'engagent dans le système alimentaire pour prendre leurs décisions concernant l'acquisition, la préparation et la consommation de nourriture. L'environnement alimentaire numérique désigne les environnements en ligne par lesquels transitent les flux de services et d'informations qui influencent les choix et les comportements alimentaires et nutritionnels des individus. Il englobe toute une série d'éléments, notamment les médias sociaux, les interventions numériques de promotion de la santé, la gestion numérique de l'alimentation, les services de santé publique et les services de santé publique. et o n l i n e food retail.[2]

Système alimentaire durable : Une définition indicative du système alimentaire durable pourrait être considérée comme la suivante : " Un système alimentaire durable pour l'UE est un système qui : fournit et promeut des aliments sûrs, nutritifs et sains ayant un faible impact environnemental pour l'ensemble de la population actuelle et future de l'UE, d'une manière

qui elle-même protège et restaure également l'environnement naturel et ses services écosystémiques, qui est robuste et résiliente, économiquement dynamique, juste et équitable, et socialement acceptable et inclusive. Elle y parvient sans compromettre la disponibilité d'aliments nutritifs et sains pour les personnes vivant en dehors de l'UE, ni porter atteinte à leur environnement naturel"[3].

[1] CCR : Bock, A., Bontoux, L. et Rudkin, J., Concepts pour un système alimentaire européen durable, EUR 30894 FR, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2022, ISBN 978-92-76-43727-7 (en ligne), doi:10.2760/381319 (en ligne), JRC126575.

[2] idem

[3] <https://www.sapea.info/wp-content/uploads/sustainable-food-system-report.pdf>

A propos de vous

* Langue de ma contribution Bulgare

- Croate
- allemand
- anglais
- danois
- néerlandais
- estonien
- finlandais
- français
- grec
- hongrois
- irlandais
- italien
- letton
- lituanien
- maltais
- polonais
- tchèque
- portugais
- roumain
- slovaque
- slovène
- espagnol
- suédois

* Je donne ma contribution en tant

- qu'institution académique/de
- recherche.

Association d'entreprises Organisation

- d'entreprises/de commerces
 - Organisation de consommateurs
 - citoyen européen
 - Organisation
 - environnementale Citoyen
 - non européen
- Organisation non gouvernementale
- (ONG) Autorité publique
 - Syndicat Autre
 -

* Prénom

Almudena

* Nom de famille

Garcia Sastre

* Courriel (il ne sera pas publié)

almudena@fian-europe.org

* Nom de l'organisation

255 caractère(s) maximum

FIAN

* Taille de l'organisation

- Micro (1 à 9 employés)
- Petite (10 à 49 employés)
- Moyenne (50 à 249 employés)
- Grande (250 ou plus)

Numéro de registre de transparence

255 caractère(s) maximum

Vérifiez si votre organisation figure dans le [registre de transparence](#). Il s'agit d'une base de données volontaire destinée aux organisations qui cherchent à influencer le processus décisionnel de l'UE.

569335525679-33

* Pays d'origine

Veillez ajouter votre pays d'origine, ou celui de votre organisation.

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <input type="radio"/> Afghanistan | <input type="radio"/> Djibouti | <input type="radio"/> LibyeSaint | <input type="radio"/> Martin Îles |
| <input type="radio"/> ÅlandDominique | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> LiechtensteinSaint-Pierre et Miquelon | |
| <input type="radio"/> Albanie | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> LituanieSaint Vincent et les Grenadines | |
| | <input type="radio"/> République Dominicaine | | |
| <input type="radio"/> Algérie | <input type="radio"/> Équateur | <input type="radio"/> Luxembourg | <input type="radio"/> Samoa |
| <input type="radio"/> américainesÉgypte | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> MacaoSan | <input type="radio"/> Marino |
| <input type="radio"/> AndorreEl | <input type="radio"/> SalvadorMadagascarSão | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> Tomé et Príncipe |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> AngolaGuinée | <input type="radio"/> équatorialeMalawiArabie | |
| <input type="radio"/> saoudite | <input type="radio"/> Anguilla | <input type="radio"/> Érythrée | <input type="radio"/> Malaisie |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> Sénégal Antarctique | <input type="radio"/> Estonie | <input type="radio"/> Maldives |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> Serbie | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| <input type="radio"/> Antigua et Barbuda | <input type="radio"/> Eswatini | <input type="radio"/> Mali | <input type="radio"/> Seychelles |
| <input type="radio"/> Argentine | <input type="radio"/> Éthiopie | <input type="radio"/> MalteSierra Leone | |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> ArméniellesMalouinesIles MarshallSingapour | | |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> Aruballes FéroéMartiniqueSint | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> Maarten |
| <input type="radio"/> Australie | <input type="radio"/> Fidji | <input type="radio"/> Mauritanie | <input type="radio"/> Slovaquie |
| <input type="radio"/> Autriche | <input type="radio"/> Finlande | <input type="radio"/> Maurice | <input type="radio"/> Slovénie |
| <input type="radio"/> Azerbaïdjan | <input type="radio"/> France | <input type="radio"/> Mayottelles Salomon | |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> BahamasGuyane françaiseMexique | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> Somalie |
| <input type="radio"/> BahreïnPolynésie française | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> MicronésieAfrique du Sud | |
| <input type="radio"/> BangladeshTerres australes et antarctiques françaises | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> MoldavieGéorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud | |
| <input type="radio"/> Barbade | <input type="radio"/> Gabon | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> MonacoCorée du Sud Bélarus | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> Géorgie |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> MongolieSoudan du Sud Belgique | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> Allemagne |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> Monténégro | <input type="radio"/> Espagne | <input type="radio"/> |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

- | | | | |
|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| <input type="radio"/> Belize | <input type="radio"/> Ghana | <input type="radio"/> Montserrat | <input type="radio"/> Sri Lanka |
| <input type="radio"/> Bénin | <input type="radio"/> Gibraltar | <input type="radio"/> Maroc | <input type="radio"/> Soudan |
| <input type="radio"/> Bermudes | <input type="radio"/> Grèce | <input type="radio"/> Mozambique | <input type="radio"/> Suriname |



Bhoutan	Groenland	Myanmar/Birmanie	Svalbard et Jan Mayen
<input type="radio"/> Bolivie	<input type="radio"/> Grenade	<input type="radio"/> Namibie	<input type="radio"/> Suède
<input type="radio"/> Bonaire Saint Eustache et Saba	<input type="radio"/> Guadeloupe	<input type="radio"/> Nauru	<input type="radio"/> Suisse
<input type="radio"/> Bosnie- Herzégovine	<input type="radio"/> Guam	<input type="radio"/> Népal	<input type="radio"/> Syrie
<input type="radio"/> Botswana	<input type="radio"/> Guatemala	<input type="radio"/> Pays-Bas	<input type="radio"/> Taiwan
<input type="radio"/> Île Calédonie	<input type="radio"/> Brésil	<input type="radio"/> Bouvet Guernesey	<input type="radio"/> Nouvelle- Zélande
<input type="radio"/> Territoire britannique de l'océan Indien	<input type="radio"/> Tanzanie	<input type="radio"/> Nicaragua	<input type="radio"/> Thaïlande
<input type="radio"/> Îles Vierges britanniques	<input type="radio"/> Guinée-Bissau	<input type="radio"/> Niger	<input type="radio"/> La Gambie
<input type="radio"/> Brunei	<input type="radio"/> Guyane	<input type="radio"/> Nigeria	<input type="radio"/> Timor-Leste
<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Haïti	<input type="radio"/> Niue	<input type="radio"/> Togo
<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Bulgarie Île Hear et îles McDonald	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> Burkina Faso	<input type="radio"/> Honduras	<input type="radio"/> Norfolk Island	<input type="radio"/> Tokelau
<input type="radio"/> Burundi	<input type="radio"/> Hong Kong	<input type="radio"/> Îles Mariannes du Nord	<input type="radio"/> Tonga
<input type="radio"/> Cambodge	<input type="radio"/> Hongrie	<input type="radio"/> Corée du Nord	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> Cameroun	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Islande	<input type="radio"/> Macédoine du Nord
<input type="radio"/> Tunisie	<input type="radio"/> Canada	<input type="radio"/> Norvège	<input type="radio"/> Turquie
<input type="radio"/> Cap-Vert	<input type="radio"/> Indonésie	<input type="radio"/> Oman	<input type="radio"/> Turkménistan
<input type="radio"/> Îles Caïmans	<input type="radio"/> Iran	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> République centrafricaine	<input type="radio"/> Irak	<input type="radio"/> Palau	<input type="radio"/> et Îles Caïcos
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> Chad	<input type="radio"/> Irlande	<input type="radio"/> Palestine	<input type="radio"/> Ouganda
<input type="radio"/> Chili	<input type="radio"/> Île de Man	<input type="radio"/> Panama	<input type="radio"/> Ukraine
<input type="radio"/> Chine	<input type="radio"/> Israël	<input type="radio"/> Papouasie-Nouvelle- Zélande	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Île Christmas Italie Nouvelle-Zélande Paraguay Royaume-Uni Émirats arabes unis



- Clipperton
- Jamaïque
- Pérou
- États-Unis
- Îles Cocos (Keeling)
- Japon
- Philippines
- États-Unis Îles mineures éloignées
- Colombie
- Jersey
- Îles Pitcairn
- Uruguay
- Comores
- Jordanie
- Pologne
- Îles Vierges américaines
- Congo
- Kazakhstan
- Portugal
- Ouzbékistan
- Îles Cook
- Kenya
- Puerto Rico
- Vanuatu
- Costa Rica
- Kiribati
- Qatar
- de
- Vatican
- Côte d'Ivoire
- Kosovo
- Réunion
- Venezuela
- Croatie
- Koweït
- Roumanie
- Vietnam
- Cuba
- Kirghizistan
- Russie
- Wallis et Futuna
- Curaçao
- Laos
- Rwanda
- Sahara occidental
- Chypre
- Lettonie
- Saint-Barthélemy
- Yémen
- Tchécoslovaquie
- Liban
- Saint-Helena
- Ascension et Tristan da Cunha
- Zambie
- République démocratique du Congo
- Lesotho
- Saint-Kitts et Nevis
- Zimbabwe
- Danemark
- Liberia
- Saint-Lucie

La Commission publiera toutes les contributions à cette consultation publique. Vous pouvez choisir si vous préférez que vos coordonnées soient publiées ou que vous restiez anonyme lorsque votre contribution est publiée. **Dans un souci de transparence, le type de répondant (par exemple, "association d'entreprises, association de consommateurs", "citoyen européen"), le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro de registre de transparence, sont toujours publiés. Votre adresse électronique ne sera jamais publiée.**

Sélectionnez l'option de confidentialité qui vous convient le mieux. Les options de confidentialité par défaut sont basées sur le type de répondant sélectionné.

* Paramètres de confidentialité de la publication des contributions

La Commission publiera les réponses à cette consultation publique. Vous pouvez choisir si vous souhaitez que vos données soient rendues publiques ou rester anonymes.



Anonyme

Seuls les détails de l'organisation sont publiés : Le type de répondant en tant que tel, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez, ainsi que son numéro de transparence, sa taille, son pays d'origine, etc.

et votre contribution sera publiée telle qu'elle a été reçue. Votre nom ne sera pas publié. Veuillez ne pas inclure de données personnelles dans la contribution elle-même si vous souhaitez rester anonyme.

Public

Les détails de l'organisation et les détails du répondant sont publiés : Le type de répondant en tant que tel, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés. Votre nom sera également publié.

Je suis d'accord avec les [dispositions relatives à la protection des données personnelles](#)

Questionnaire

1. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les déclarations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Ne pas prendre position
* Le système alimentaire européen actuel n'est pas viable à long terme.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Il existe une forte interaction et interdépendance entre les dimensions environnementales, sociales (y compris la santé et la nutrition) et économiques de la durabilité.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La durabilité est fondamentale pour la sécurité alimentaire et la résilience du système alimentaire à long terme.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les consommateurs ne disposent pas d'informations suffisantes sur le caractère durable des aliments.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Le système alimentaire actuel n'est pas prêt à relever les défis futurs, par ex. g. le changement climatique, la préservation des ressources naturelles et l'inversion de la perte de biodiversité	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Pour réussir, la durabilité des systèmes alimentaires doit être assurée à la fois dans l'UE et au niveau mondial.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2. Pour favoriser la transition vers des systèmes alimentaires durables, quelle est l'importance (ou l'impact) des actions des acteurs énumérés ci-dessous :

	Très important	Assez important	Ni important, ni insignifiant	Plutôt pas important	Pas du tout important	Ne sait pas	Ne pas prendre position
* Consommateurs	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Producteurs primaires de produits animaux (par exemple, les éleveurs)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Pêcheurs	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Producteurs d'aquaculture	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les producteurs primaires de cultures destinées à l'alimentation humaine et animale (par exemple, les agriculteurs).	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Fabricants de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Négociants (de produits alimentaires ou de denrées alimentaires/aliments pour animaux) qui importent des pays tiers.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Négociants (de produits alimentaires ou de denrées alimentaires/aliments pour animaux) exportant vers des pays tiers.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Détaillants de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* L'hôtellerie et la restauration, y compris les restaurants et les traiteurs.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Opérateurs économiques actifs dans le domaine des produits phytosanitaires	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* Opérateurs économiques actifs dans le domaine des engrais	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*							

Opérateurs économiques actifs dans le domaine des semences et du matériel de multiplication des plantes.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Opérateurs économiques actifs dans le domaine des matériaux en contact avec les aliments	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Opérateurs économiques actifs dans le domaine des médicaments vétérinaires	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les opérateurs économiques actifs dans le domaine des biotechnologies liées au système alimentaire.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Les institutions de l'UE	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les gouvernements nationaux	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les gouvernements régionaux	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Villes, autorités locales	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Système éducatif	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Organisations non gouvernementales	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Investisseurs, banques ou institutions financières	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Fournisseurs de connaissances, conseillers, recherche et innovation	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Autre catégorie : [veuillez préciser]	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

3. Selon vous, dans quelle mesure est-il facile pour les acteurs suivants du système alimentaire d'effectuer des actions concrètes ?

	Très difficile	Difficile	Relativement facile	Très facile	Ne sait pas	Ne pas prendre position
* Consommateurs	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Producteurs primaires de produits animaux (par exemple, les éleveurs)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Pêcheurs et aquaculteurs	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Producteurs primaires de cultures destinées à l'alimentation humaine et animale (par exemple, les agriculteurs)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Fabricants de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Négociants (de produits agricoles ou de denrées alimentaires/aliments pour animaux), y compris les importateurs. /exportateurs, grossistes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Détaillants de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* L'hôtellerie et la restauration, y compris les restaurants et les traiteurs.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Opérateurs économiques actifs dans le domaine des produits phytosanitaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Opérateurs économiques actifs dans le domaine des engrais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Opérateurs économiques actifs dans le domaine des semences et du matériel de multiplication des plantes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Opérateurs économiques actifs dans le domaine des matériaux en contact avec les aliments	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Opérateurs économiques actifs dans le domaine des médicaments vétérinaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les opérateurs économiques actifs dans le domaine des biotechnologies liées au système alimentaire.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* Les institutions de l'UE	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les gouvernements nationaux	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les gouvernements régionaux	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Villes, autorités locales	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Système éducatif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Organisations non gouvernementales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Investisseurs, banques ou institutions financières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Fournisseurs de connaissances, conseillers, recherche et innovation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Autre catégorie : [veuillez préciser]	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Facultatif : veuillez justifier brièvement votre réponse

1000 caractère(s) maximum

4. Dans quelle mesure les facteurs suivants empêchent-ils les acteurs du système alimentaire de faire des choix durables dans la production/transformation/distribution/consommation de produits alimentaires :

L'amélioration des SF implique une action politique en tant que fondement des sociétés démocratiques. La loi sur les services financiers doit garantir la participation significative des personnes les plus touchées à la prise de choix durables dans la production/transformation/distribution/consommation de services financiers au lieu de se concentrer uniquement sur les choix des parties prenantes. Elle doit s'attaquer aux inégalités et aux déséquilibres de pouvoir existant au sein de la société, être guidée par le principe d'équité et de non-discrimination et s'appuyer sur les expériences, les connaissances et les perspectives des groupes les plus touchés. Le champ d'application de la loi doit distinguer de manière cruciale le rôle et les responsabilités des acteurs énumérés. Elle doit établir une distinction claire entre l'intérêt privé et l'intérêt public. Elle doit donner la priorité à l'intérêt public, sous la responsabilité de l'État, et mettre l'accent sur son pouvoir de réglementation. Les coûts et impacts réels et à long terme de l'alimentation ne sont pas reflétés dans le prix et le coût de l'alimentation.	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Au mieux	Ne sait pas	Ne pas prendre position
* Les choix des acteurs du système alimentaire, y compris des consommateurs, sont principalement basés sur les coûts à court terme.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* La concurrence croissante sur les marchés mondiaux	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Pas d'intégration systématique de la durabilité dans les opérations des acteurs du système alimentaire	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Manque d'une compréhension commune de la durabilité parmi les acteurs du système alimentaire dans le marché unique de l'UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Le manque de compréhension commune des acteurs du système alimentaire au niveau mondial en ce qui concerne la durabilité.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*					

Manque de transparence/information sur la durabilité d'un produit ou de sa production /distribution sur le marché européen	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Manque de transparence/information sur la durabilité d'un produit ou de son processus de production au niveau mondial	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Pratiques de marketing et de publicité	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Déséquilibre du pouvoir de marché dans le système alimentaire, affaiblissant la capacité de certains acteurs (par exemple, les agriculteurs) à investir dans des pratiques plus durables.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les biais comportementaux et les habitudes des acteurs du système alimentaire, y compris les consommateurs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les environnements alimentaires qui prédisposent les consommateurs à faire des choix non durables.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Le cadre réglementaire (absence d'objectifs systématiques de durabilité, de définitions, etc.)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Manque d'incitations ciblées pour produire des aliments durables (par exemple, financières, R&I).	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Disponibilité/accessibilité insuffisante des processus/produits/services durables.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Existence de normes privées multiples	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Absence de normes internationales en matière de durabilité	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Manque d'éducation, de formation, de services de conseil adéquats pour aider les acteurs des systèmes alimentaires dans la transition vers des systèmes alimentaires durables.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Manque d'investissement dans / de connaissances / d'accès aux mesures de soutien à l'innovation	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Recherche insuffisante sur l'alimentation les interdépendances des systèmes alimentaires, les co-bénéfices et les compromis des actions possibles.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Autre (veuillez préciser) :	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si autre, veuillez préciser

Facultatif : si vous le souhaitez, veuillez justifier brièvement votre réponse.

1000 - Le fonctionnement des accords de libre-échange intégrés dans le système commercial agricole orienté vers le marché stimule la spéculation sur les produits alimentaires, en particulier dans les contextes de crise alimentaire comme nous le voyons actuellement.

- l'absence d'inclusion du droit à l'alimentation, fondé sur les principes des droits de l'homme que sont la dignité, l'autosuffisance et la solidarité, dans l'agenda commercial de l'UE

Cette question met trop l'accent sur l'approche du "choix du consommateur" avec l'idée que la sensibilisation favorisera le changement de comportement. Cependant, il faut s'attaquer aux causes structurelles de l'insoutenabilité actuelle des SF. Là encore, les parties prenantes des systèmes alimentaires ont des rôles et des responsabilités différents en fonction de leurs intérêts et les États ont le devoir de protéger l'intérêt public. Au lieu de la disponibilité de l'information, le pouvoir réglementaire de l'UE doit être utilisé pour contrecarrer les déséquilibres du pouvoir du marché. Les acteurs motivés par le profit doivent être tenus responsables. La comptabilisation des coûts réels dans la formation des prix doit refléter les coûts environnementaux et sociaux justes de la production alimentaire et les accords commerciaux internationaux doivent être cohérents avec le droit international, les engagements environnementaux et les obligations de l'UE en matière de droits de l'homme.

Le soutien public doit conduire à la transition agroécologique avec la promotion d'une recherche orientée vers l'action et l'innovation sociale répondant aux spécificités des systèmes alimentaires locaux.

* 5. d'après votre expérience directe, quels sont les principaux obstacles à la transition vers des pratiques plus durables ?

4000 caractère(s) maximum

L'UE n'aborde pas la dimension publique des SF et ne reconnaît pas les multiples objectifs qu'ils servent. La législation sur les services financiers doit reconnaître l'alimentation comme un droit de l'homme, adopter une approche systémique qui relie les différents domaines politiques et s'attaquer aux moteurs politico-économiques à l'origine de la non-durabilité.

L'incohérence politique entre la PAC et le Green Deal affecte grandement la mise en œuvre de toute pratique durable. La loi SFS doit être alignée sur la PAC et sur d'autres domaines politiques tels que la santé, le climat et l'environnement, la finance, le développement, le commerce et l'investissement, la protection sociale, la recherche et bien d'autres encore.

Une intégration insuffisante entre les différents niveaux de gouvernance. Afin de mettre en place des systèmes alimentaires durables, l'UE doit être à l'écoute des citoyens européens à différentes échelles et répondre à leurs demandes légitimes. Les actions complémentaires menées aux niveaux européen, national et local doivent être mises en œuvre par le biais d'une gouvernance multi-niveaux efficace qui lui permettra d'utiliser efficacement pour atteindre les objectifs publics.

Accord sur l'agriculture dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Le système commercial multilatéral met de côté la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement. Il est urgent de construire de nouveaux accords sur l'alimentation et l'agriculture sur la base des principes des droits de l'homme, qui reflètent les différents contextes socio-écologiques de l'alimentation et répondent aux besoins des populations et aux limites planétaires.

Le prix des denrées alimentaires ne reflète pas la réalité. Des conditions de travail équitables dans la production agricole et des prix équitables doivent être alignés sur la promotion de pratiques durables. Les prix des denrées alimentaires doivent permettre aux agriculteurs de vivre dans la dignité sans avoir d'impact négatif sur l'environnement. Et pour que tous les mangeurs puissent se le permettre, quelle que soit la taille de leur porte-monnaie. Les mesures visant à lutter contre les pratiques commerciales déloyales doivent également être abordées.

Financiarisation de l'alimentation et de l'agriculture. Les terres et les aliments étant considérés comme des actifs financiers, les cultures de rente peuvent être utilisées à différentes fins en fonction des opportunités du marché. L'incapacité à réformer les systèmes alimentaires lors des crises alimentaires précédentes a permis à la guerre en Ukraine de déclencher une troisième crise mondiale des prix alimentaires, avec des conséquences sur la sécurité alimentaire dans le monde entier et le report des objectifs environnementaux de la stratégie "de la ferme à la table".

Manque de soutien à l'agroécologie et négligence du rôle des systèmes alimentaires localisés. L'UE doit reconnaître la contribution positive des petits producteurs alimentaires et des travailleurs agricoles à la préservation et à la régénération de l'environnement. Le soutien à la production agroécologique à petite échelle joue un rôle clé pour garantir la résilience des systèmes alimentaires locaux, tout en assurant un développement territorial plus équilibré. Des programmes à petite échelle doivent être mis en œuvre pour rendre disponibles des fonds à petite échelle.

L'accès à la terre doit être assuré pour la production agroécologique. La disponibilité d'une alimentation durable implique que

l'accès à la terre et aux autres moyens de production est garanti, avec une attention particulière pour les jeunes et les aspirants agriculteurs qui se sont montrés les plus enclins aux pratiques durables. Des niveaux extrêmes de concentration des terres sont observés dans toute l'UE et une nouvelle approche de la gouvernance foncière est nécessaire.

Une directive européenne sur les terres, alignée sur les directives de la FAO sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, des pêches et des forêts, est d'une importance capitale pour garantir l'accès à ceux qui pratiquent l'agroécologie.

6. Dans quelle mesure considérez-vous que les niveaux de gouvernement suivants promeuvent des systèmes de financement durables ?

	Pas du tout	Insuffisamment	Suffisamment	Trop	Ne sait pas
* UE	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* National	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Régional	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Local	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

7. Quel niveau de gouvernement peut le mieux accélérer la transition vers un système alimentaire durable ?

(cochez toutes les cases qui s'appliquent)

	Aucun rôle	Rôle limité	Un rôle important
* Global (organisations internationales)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* UE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* National	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Régional	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Local	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

8. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Ne pas prendre position
* Pour encourager et accélérer la transition vers un système alimentaire européen durable, il est nécessaire d'établir des objectifs, des principes et des définitions généraux à l'échelle de l'UE concernant la durabilité du système alimentaire.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Au niveau européen et national, les autorités compétentes doivent veiller à ce que la durabilité soit intégrée dans toutes les politiques liées à l'alimentation.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La politique commerciale de l'UE, en particulier, doit être cohérente avec les objectifs de la transition vers un système alimentaire européen durable.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les exploitants d'entreprises actives dans le système alimentaire devraient disposer de mécanismes permettant de garantir que les opérations/processus et/ou produits des entreprises sous leur contrôle satisfont à toutes les exigences de la législation européenne en matière de durabilité.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les objectifs de durabilité pour le système alimentaire de l'UE doivent être traduits en exigences spécifiques par secteur lorsqu'elles ne sont pas disponibles.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Une analyse de durabilité sous la forme d'une analyse globale du profil de durabilité d'un produit ou d'opérations est nécessaire pour accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables vers l'avant.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Les opérateurs économiques de différentes tailles doivent avoir des niveaux de responsabilité différents.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* **Les** meilleures pratiques contribuant à la mise en place d'un système alimentaire européen durable devraient être partagées au niveau européen et national.



Facultatif : si vous le souhaitez, veuillez justifier brièvement votre réponse.

1000 caractère(s) maximum

Le cheminement vers la durabilité doit se faire en reconnaissant les multiples objectifs publics que servent les systèmes alimentaires, et en garantissant la cohérence des politiques entre les secteurs. Cette initiative doit être un cadre horizontal contraignant avec des objectifs généraux, des cibles limitées dans le temps fixant la direction des lois sectorielles et comprenant des clauses d'alignement. Les opérateurs économiques actifs dans le système alimentaire doivent être tenus responsables de leurs opérations, quelle que soit leur taille. Ce cadre juridique doit imposer aux entreprises une obligation légale de diligence raisonnable envers les personnes physiques et l'environnement, y compris un régime complet de responsabilité juridique (administrative, civile et pénale) qui garantit l'accès à la justice et aux recours. L'engagement volontaire informé par une analyse de durabilité ne devrait être que complémentaire. Un nouvel agenda commercial mondial doit être au service du développement durable. Enfin, les meilleures pratiques doivent être fondées sur l'innovation sociale et locale favorisant l'agroécologie.

9. Quelle importance accordez-vous au fait que l'activité d'un acteur du système alimentaire (à considérer comme couvrant ses opérations internes)

/processus et/ou produits, dans le cadre de leurs activités et sous leur contrôle) ne doivent pas nuire de manière significative aux aspects suivants :

	Très important	Important	Pas très important	Pas du tout important	Ne sait pas	Ne pas prendre position
* Atténuation du changement climatique (par exemple, réduction des émissions de gaz à effet de serre)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Adaptation au changement climatique (par exemple, amélioration de l'efficacité de l'irrigation)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* L'utilisation durable et la protection des terres	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* L'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La transition vers une économie circulaire ("réduire, réutiliser, recycler")	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Prévention et contrôle de la pollution de l'air, de l'eau et du sol	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Protection de l'environnement (minimiser ou améliorer tous les aspects environnementaux liés au système alimentaire d'une manière holistique).	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Prévention de l'esclavage et du travail forcé	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Des conditions de travail justes et équitables	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Rémunération équitable et juste des producteurs primaires (agriculteurs et pêcheurs)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Prévention du travail des enfants et protection des jeunes au travail	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Sécurité alimentaire et risques pour la santé humaine	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* Disponibilité des denrées alimentaires	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Le caractère abordable de l'alimentation durable	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* Accessibilité de l'alimentation durable	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Habitudes culturelles/culinaires	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Une nutrition de qualité, pour promouvoir la santé humaine	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Bien-être animal	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Santé animale et végétale	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Impact sur les pays en développement	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Autre [veuillez préciser]	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si autre, veuillez préciser

10. **À quel niveau la transition vers des systèmes alimentaires durables doit-elle se faire ?**
 (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

La transformation des systèmes alimentaires vers une voie de durabilité doit mettre les droits de l'homme au premier plan et au centre, en fournissant un cadre normatif pour mesurer l'efficacité vers la justice sociale et

chez toutes les instances qui s'appliquent) l'UE et des États membres, en tant que responsables des droits de l'homme, pour affirmer leurs pouvoirs réglementaires sur les entreprises et prévenir les dommages causés par les entreprises aux personnes et à l'environnement

	Très important	Important	Pas de différence	Pas de différence	Ne sais pas	Ne pas prendre en compte
* Global	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* UE	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* National	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Régional	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Local	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* 11. Comment voyez-vous votre rôle dans la transition vers un système alimentaire durable ?

1000 caractères maximum

* 12. **Etes-vous impliqué dans une plateforme/groupe de dialogue/initiative qui vise à contribuer à des systèmes alimentaires durables ?**

FIAN est une organisation de défense des droits de l'homme qui œuvre à la transformation des systèmes alimentaires en plaçant la justice sociale et environnementale au cœur de ce changement qui n'a que trop souffrent et sont menacés par la faim, la malnutrition, l'insécurité alimentaire et la violation systématique de leurs droits humains fondamentaux.

Notre mission est de contribuer à la convergence de ces luttes. Nous faisons les inter-connexions des demandes fondées pour avancer dans les outils concrets et la direction vers un changement de paradigme soutenu par les principes de la souveraineté alimentaire. Nous plaidons pour un cadre politique et juridique

13. **Si oui, à quel niveau est-il actif ?**

- International
-

UE

- National
- Régional
- Local

Facultatif : Veuillez préciser son activité et votre rôle dans celle-ci.

1000 caractère(s) maximum

14. **Quel rôle voyez-vous pour les plateformes/groupes de dialogue/initiatives dans la transition et la gouvernance d'un système alimentaire durable ?**

2500 caractère(s) maximum

Nous nous engageons dans une perspective à plusieurs échelles en mettant l'accent sur les demandes de la base pour informer l'élaboration des politiques à partir d'une approche ascendante. Les initiatives locales et nationales sont des moteurs importants pour un changement durable, car elles favorisent un nécessaire partage des pratiques et un apprentissage réflexif à partir de leurs territoires,

nécessitant le soutien des autorités locales en tant qu'espace institutionnel démocratique le plus proche accessible aux citoyens. Un nombre important d'initiatives pionnières promouvant la transformation des systèmes alimentaires vers une voie durable ont vu le jour grâce aux structures de gouvernance participative mises en place par les conseils locaux de politique alimentaire. Nous encourageons l'UE à trouver des moyens plus efficaces pour soutenir l'expérimentation et l'innovation sociales au niveau local, en trouvant des actions complémentaires entre les niveaux européen, national et local dans une perspective de gouvernance à plusieurs niveaux.

Nous demandons la création et le renforcement des conseils alimentaires régionaux dans toute l'Europe et d'un Conseil alimentaire européen, lié à des mécanismes de gouvernance multi-niveaux efficaces pour assurer la cohérence dans toute l'UE.

Les conseils alimentaires permettront de promouvoir le dialogue politique entre les acteurs pour arriver à un diagnostic commun orienté vers la reconstruction des systèmes alimentaires de manière durable. Ces plateformes ont le potentiel de mieux aborder une approche politique intégrée avec une vision à long terme et un mandat pour des changements coordonnés qui sont nécessaires dans tous les secteurs.

Ils permettront de réformer démocratiquement la PAC et de l'aligner sur les objectifs du Green Deal. Les expériences existantes seront partagées pour expliquer comment soutenir efficacement les petites exploitations, les chaînes d'approvisionnement courtes, le marché local et les pratiques et réseaux locaux, en assurant le dynamisme et la réactivité locaux. Elle permettra une révision démocratique du régime foncier et assurera la multiplication des petites exploitations qui sont les plus bénéfiques à des systèmes alimentaires cohérents, résilients et durables.

Les conseils de l'alimentation joueront un rôle clé pour permettre et promouvoir l'agroécologie. Il s'agit d'assurer la formation des agriculteurs à ces pratiques en fonction de leur territoire et d'assurer le développement de la recherche sur les pratiques agroécologiques qui répondent aux besoins et aux pratiques existantes. Ces initiatives relançant la participation du public serviraient également à évaluer l'innovation technologique, en affirmant le principe de précaution notamment pour les organismes génétiquement modifiés.

La mise en œuvre et la consolidation des conseils alimentaires devraient aller de pair avec des outils de financement qui donnent la priorité aux systèmes alimentaires ascendants et à l'échelle territoriale, en promouvant l'innovation sociale locale dans des systèmes écologiques différenciés.

contextes. Cela devrait impliquer des mécanismes de coordination à plusieurs niveaux permettant le partage des pratiques et l'apprentissage au niveau de l'UE sur les initiatives alimentaires locales et territoriales.

Aux fins des questions 15, 16 et 17 du présent questionnaire, l'information des consommateurs sur la durabilité (ou l'étiquetage de durabilité) couvre, comme le précise la stratégie "de la ferme à la table", les informations sur les aspects nutritionnels, climatiques/environnementaux et sociaux des produits alimentaires. Les aspects sociaux comprennent notamment le bien-être des animaux et les aspects socio-économiques.

* 15. Sur lequel des aspects suivants de la durabilité, les consommateurs devraient-ils recevoir des informations leur permettant de leur permettre à faire durable alimentaire durable

(veuillez sélectionner et classer par ordre d'importance, le premier étant le plus important et le dernier le moins important)

Utilisez la fonction glisser-déposer ou les boutons haut/bas pour modifier l'ordre ou [accepter l'ordre initial](#).

⋮ Autres aspects (veuillez préciser)
⋮ Des conditions de travail justes et équitables
⋮ Rémunération juste et équitable des producteurs
⋮ Nutrition
⋮ Environnement
⋮ Climat
⋮ Bien-être des animaux

Si "autres aspects", veuillez préciser

Cette question détourne l'attention vers un récit qui fait porter la responsabilité sur les choix des consommateurs au lieu de s'attaquer aux causes structurelles du système alimentaire actuel qui produisent l'inégalité. Elle véhicule l'idée que seules l'information et l'éducation permettront de changer les comportements. Bien qu'importante, elle ferme les yeux sur les différences de pouvoir entre les parties prenantes du système alimentaire et absout les entreprises agroalimentaires et les organismes de réglementation de leurs responsabilités et obligations. Une transition bien préparée vers un système alimentaire durable, guidée par les besoins, les expériences et les connaissances des personnes les plus défavorisées, avec une réglementation contraignante en place, intégrée dans des structures démocratiques et participatives, des mécanismes d'application et de mise en œuvre. Enfin, au lieu de vouloir étiqueter les bonnes conditions de travail, l'UE devrait les garantir pour tous.

16. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Ne pas prendre position
* Les consommateurs accordent de plus en plus d'attention à la durabilité des aliments qu'ils achètent.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* L'information sur la durabilité fournie actuellement aux consommateurs sur les produits alimentaires est fiable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les informations sur la durabilité fournies actuellement aux consommateurs sur les produits alimentaires sont claires et faciles à comprendre.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les informations sur la durabilité actuellement fournies sur les produits alimentaires permettent aux consommateurs de choisir des produits alimentaires durables.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La multiplicité des labels de durabilité sur les produits alimentaires est source de confusion pour les consommateurs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* La fourniture d'informations aux consommateurs sur la durabilité des aliments qu'ils achètent est un outil utile qui accélérera la transition vers un système alimentaire durable.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Un étiquetage fiable et fondé sur des preuves de la durabilité des produits alimentaires contribuerait également à inciter les opérateurs à fournir des produits plus durables.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les entreprises du secteur alimentaire devraient être soumises aux mêmes règles en matière d'information sur la durabilité à l'intention des consommateurs dans l'ensemble de l'UE.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Un label de durabilité dédié permettant de comparer la durabilité des produits alimentaires aiderait les consommateurs à faire des choix alimentaires durables.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



* 17. Si un label de durabilité européen était créé :

(veuillez choisir une seule réponse)

- Un tel label devrait être un label volontaire identifiant uniquement les produits alimentaires durables.
- Un tel label devrait être volontaire et identifier les produits alimentaires durables et non durables.
- Ce label devrait être obligatoire et fournir des informations sur la durabilité de tous les produits alimentaires de l'UE.
- Ce label devrait être obligatoire et fournir des informations sur la durabilité de tous les produits alimentaires européens et importés.
- Un label de durabilité de l'UE n'est pas nécessaire /
- souhaitable Ne sait pas
- Autre (veuillez préciser)

Si "autre", veuillez préciser :


* 18. Dans quelle mesure les écoles et les institutions publiques devraient-elles tenir compte de la durabilité des produits achetés par les élèves ?

- Encourageons un étiquetage clair et non trompeur sur les produits génétiquement modifiés (OGM), y compris pour les produits nourris par des OGM ou issus d'OGM. L'étiquetage est également recommandé pour indiquer l'origine du produit. Néanmoins, l'étiquetage ne doit pas empêcher l'UE d'imposer aux entreprises des obligations de diligence pour empêcher la production de denrées alimentaires, qui entraînent des violations des droits de l'homme ou la destruction de l'environnement (c'est-à-dire des denrées alimentaires produites dans des conditions d'exploitation, ou dont la production a entraîné des cas de ruine de terres, de déforestation ou de pollution des ressources naturelles). Les normes volontaires se sont avérées inefficaces et sont inquiétantes du point de vue des droits de l'homme. Il est nécessaire d'encourager la durabilité avec les pouvoirs réglementaires des États en tant que porteurs de responsabilités, et de renforcer les obligations en matière de droits de l'homme et des engagements internationaux en matière de protection de l'environnement et de changement climatique. Les consommateurs, limités par une série de facteurs physiques, économiques et politiques, ne peuvent pas porter cette responsabilité sur leurs épaules.
- Aucune
 - Limitée
 - Modérée
 - Grande
 - Ne sait pas
 - Sans opinion

19. Si "modérée" ou "grande", quelle importance accordez-vous à une telle action pour la transition vers un système alimentaire durable ?

- Très important/impactant
- Modérément important/impactant
- Neutre
- Seulement avec un impact d'importance
- limitée Pas du tout important/impactant
- Je ne sais pas.
- Je ne prends pas position

20. En ce qui concerne les **marchés publics pour les aliments servis dans les écoles et les institutions publiques**, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Ne pas prendre position
							
* Les repas doivent être agréables et savoureux.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Les repas doivent être accessibles à tous, à un prix abordable.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les alternatives à base de plantes devraient être proposées plus fréquemment	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les aliments produits localement devraient être proposés plus fréquemment	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Des repas nutritionnellement bien équilibrés (par exemple, des alternatives plus faibles en sucres et en graisses) devraient être proposés plus fréquemment.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Il faut proposer plus de fruits et de légumes	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les aliments produits à partir de variétés traditionnelles et adaptées aux conditions locales, en particulier pour les fruits et légumes, devraient être proposés plus fréquemment.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La production de denrées alimentaires d'origine animale doit respecter des normes élevées en matière de bien-être animal.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les repas/ingrédients biologiques devraient être proposés plus fréquemment.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* L'impact social des repas offerts (par exemple, les droits de l'homme, les droits des travailleurs) devrait être pris en compte dans les marchés publics.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* L'impact environnemental des repas offerts doit être pris en compte dans les achats.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La qualité nutritionnelle des repas offerts doit être prise en compte dans les achats.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les entreprises de services alimentaires qui respectent les valeurs sociales au-delà des conventions collectives sectorielles devraient être privilégiées dans les marchés publics.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* L' école a un rôle éducatif à jouer en matière de durabilité de l'alimentation.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Des informations sur la composition nutritionnelle des repas servis doivent être fournies dans les cantines des institutions publiques.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Des informations sur l'impact environnemental des repas servis doivent être fournies dans les cantines des institutions publiques.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
* Des informations sur l'impact social des repas servis devraient être fournies dans les cantines des institutions publiques.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Des informations sur les normes respectées en matière de bien-être animal doivent être fournies dans les cantines des institutions publiques.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

21. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les déclarations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Ne pas prendre position
* Il convient de fixer des objectifs de composition alimentaire pour les sucres, le sel et les graisses saturées pour toutes les catégories d'aliments.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Il faut fixer des objectifs pour les sucres ajoutés, le sel et les graisses saturées dans les aliments et les repas transformés et ultra-transformés.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Lors de l'élaboration de politiques ayant une incidence sur les prix des denrées alimentaires (telles que les régimes de subventions et la fiscalité), les autorités compétentes devraient examiner comment ces politiques peuvent encourager une consommation accrue de céréales complètes, de légumes, de fruits, de légumineuses et de noix, et une consommation moindre de viande rouge et d'aliments riches en sucres, en sel et en graisses saturées.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

22. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les déclarations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Ne pas prendre position
* Le marketing, la publicité et la promotion des ventes, y compris en ligne, d'aliments riches en graisses saturées, en sel ou en sucres auprès des enfants doivent être limités.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les techniques de marketing doivent être limitées, sauf si les produits auxquels elles se rapportent sont de haute qualité nutritionnelle (par exemple, faibles en graisses saturées, en sel ou en sucres).	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Les activités de parrainage qui donnent lieu à de la publicité lors de grands événements (par exemple, des événements sportifs) devraient être limitées pour les produits riches en graisses saturées, en sel ou en sucres.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Le merchandising des aliments (c'est-à-dire la manière dont les produits alimentaires sont présentés dans les points de vente) devrait promouvoir des choix alimentaires plus sains.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

23. Quelles mesures incitatives seraient les plus efficaces pour stimuler la production/transformation durable ?

/Les méthodes et techniques de distribution et de consommation ?

1000 caractère(s) maximum

- * 24. Les acteurs du système alimentaire ont-ils des connaissances et des compétences suffisantes pour la transition vers des systèmes alimentaires durables ?
- Oui
- Non
- Ne sait pas
- Je ne prends pas position
- Les mesures incitatives stimulant les systèmes alimentaires durables doivent s'articuler autour de 5 domaines clés déclenchant un changement fondé sur les droits :
- 1) Protection et régénération de la nature : Garantir des avantages fiscaux aux consommateurs qui s'engagent dans des initiatives visant à améliorer les impacts environnementaux et sociaux (CSA, PGS, etc.).
- 2) Santé et bien-être : Mettre en place des politiques de protection sociale qui s'attaquent aux inégalités, et faire en sorte que l'accès à une alimentation saine et durable soit un droit de l'homme.
- 3) Modes de production, d'échange et d'emploi des denrées alimentaires : alignement sur la PAC de manière à faire passer les incitations économiques d'une logique de paiement basée sur la surface à des critères composites et à fixer un pourcentage minimum pour les paiements aux jeunes agriculteurs ; mise en œuvre de

Facultatif : Si Oui, veuillez préciser les infrastructures locales pour re-territorialiser les systèmes alimentaires

500 caractère(s) maximum

- * 25. Certains acteurs du système alimentaire sont-ils mieux préparés à la transition que d'autres ?
- Oui
- Non
- n
- Ne sait pas
- Je ne prends pas position
- 5) Culture, relations sociales et connaissances - fournir des fonds de l'UE à l'innovation menée par les agriculteurs Des mesures orientées vers le transfert de connaissances intégrées dans la recherche-action participative ; des services de conseil devraient être mis en place pour promouvoir les échanges entre agriculteurs sur la base de leurs connaissances écologiques ; une coordination à plusieurs niveaux devrait informer les décideurs européens sur les initiatives locales qui fonctionnent dans le cadre des capacités de charge des écosystèmes et qui sont fondées sur des principes de participation démocratique.

Facultatif : Veuillez préciser

500 caractère(s) maximum

Dans toute l'Europe, il existe de nombreux systèmes alimentaires, notamment à petite échelle, qui fonctionnent très bien et qui devraient être pris comme exemples à reproduire et à réadapter dans d'autres territoires européens. Beaucoup sont documentés dans cette plateforme : <https://hub.urgenci.net/houses/territorialfoodsystms-house/>.

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire !

Téléchargement de documents

N'hésitez pas à télécharger un document concis, tel qu'un document de synthèse.

Le document téléchargé sera publié en même temps que votre réponse au questionnaire, qui constitue la contribution essentielle à cette consultation publique. Le document est facultatif et sert de lecture de fond supplémentaire pour mieux comprendre votre position.

Veillez télécharger votre fichier

Seuls les fichiers de type pdf, txt, doc, docx, odt, rtf sont autorisés.

Contact

[Formulaire de contact](#)